

Adoption étrangère et violence: enjeux de filiation et d'affiliation

Pascal Roman
Université Lumière – Lyon 2

Résumé

Le présent article vise à présenter les prémices d'une recherche concernant l'adoption des enfants à l'étranger en France. Les situations sur lesquelles porte la recherche sont des situations dans lesquelles une violence importante infiltre les liens entre parents adoptifs et enfants adoptés. Il s'agit alors de poser les bases d'une compréhension possible de cette violence, à partir de la mise en œuvre d'un dispositif de recherche adéquat. La présentation d'une situation clinique, peut permettre de situer les enjeux spécifiques d'un lien de filiation qui peine à prendre appui sur des "affiliations suffisamment bonnes".

Mots-clés: adoption, violence, filiation adoptive.

Resumo

A adoção no estrangeiro e a violência - estratégias e desafios da filiação e da afiliação

O presente artigo tem como objetivo apresentar as premissas de uma pesquisa referente à adoção na França de crianças no estrangeiro. As situações analisadas pela pesquisa são situações nas quais uma violência importante se infiltra nos laços entre pais adotivos e crianças adotadas. Trata-se, portanto, de se colocar as bases de uma compreensão possível desta violência, a partir da elaboração de um dispositivo de pesquisa adequado. A apresentação de uma situação clínica pode nos permitir situar os desafios e estratégias específicos de um elo de filiação que encontra dificuldades em apoiar-se em "afiliações suficientemente boas".

Palavras-chave: adoção, violência, filiação adotiva.

Abstract

Foreign child adoption and violence: stakes in filiation and affiliation

This paper presents the initial premises of a research about the in France. The research cases analyzed are those where there is an important violence link between adopted child and adoptive parents. Thus, the project will consider a comprehension about this violence, through an appropriate research plan. The presentation of a clinical situation will allow us to set the challenges and specific strategies of establishing filiation links, which are sometimes difficult to lean on "good enough affiliations".

Keywords: adoption of foreign children, adoptees.

Le travail présenté ici s'inscrit dans le cadre d'une recherche-action menée conjointement entre le Centre de Recherches en Psychologie et Psychopathologie Cliniques de l'Université Lumière-Lyon 2 (Centre de Recherches sur les Inadaptations) et le Ministère de la Justice français (Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse) sur l'adoption d'enfants étrangers. Cette recherche est une recherche en cours (la phase de recueil des données vient tout juste de débuter) et j'en proposerai ici les principaux organisateurs, tant sur le plan théorique que méthodologique.

Il peut paraître surprenant, au premier abord, d'associer les propositions de violence et d'adoption. En effet, la première association s'établissant à partir du terme d'adoption ne s'inscrit-elle pas dans la

perspective de la générosité et du don, davantage que dans celle de la violence?

La liaison proposée entre adoption et maltraitance, entre adoption et violence, constitue, d'une certaine manière, un des points de nouage de cette recherche, à la fois dans ses attendus hypothétiques et théoriques et dans son inscription clinique.

Ainsi, cette contribution visera-t-elle un triple objectif:

- déployer une problématisation des liens qui s'établissent entre adoption étrangère et maltraitance, entre adoption étrangère et violence,
- poser les conditions de la recherche au travers de la mise en place du dispositif de recherche,

- et enfin proposer une situation clinique dont je propose qu'elle possède une dimension paradigmatique, au sens d'une valeur exemplaire dans le contexte des situations de violence rencontrées dans la pratique.

Adoption et maltraitance: le paradoxe?

Peut-on adopter un enfant à l'étranger, dans une démarche qui vise bien souvent un mouvement de sauvetage de l'enfant, et se trouver engagé dans un lien de maltraitance et/ou de violence? Qu'en est-il d'une violence qui pourrait revêtir des formes qui s'éloigneraient de ce que l'on entend habituellement comme sévices? La qualité de parent et la capacité d'être parent seraient-elles particulièrement mises à l'épreuve dans la configuration de l'adoption d'un enfant étranger? Peut-on repérer des formes cliniques spécifiques de cette forme de violence, tant du point de vue de l'enfant (et/ou de l'adolescent... et l'on verra que la question de l'adolescence, avec ce qu'elle mobilise d'une étrangeté singulière n'est pas *étrangère* à la problématique de la violence au sein de l'adoption d'un enfant étranger...) que du point de vue du couple ou du parent adoptant?

Tels sont quelques-unes des questions autour desquelles se construit ce travail de recherche et qui engagent à explorer tout à la fois le versant de la dynamique singulière de chacun des acteurs de l'adoption (particulièrement autour de la constitution et de la mise à l'épreuve du narcissisme) et de la dynamique néo-familiale, qui semble s'organiser autour de la problématique de la dette et du don.

Rude-Antoine (1999), dans un récent ouvrage intitulé "Adopter un enfant à l'étranger" met en évidence la tension traversant les couples adoptants – ou candidats à l'adoption: cette tension peut être décrite entre des enjeux de l'ordre de l'intime (assurer sa propre filiation, c'est à dire soutenir des positions narcissiques mises à mal par l'absence de procréation) et de l'ordre de l'universel (expression d'une motivation humanitaire, que l'on peut entendre en référence à un narcissisme grandiose et écrasant).

"L'enfant à tout prix" condense cette double problématique, dans une tension entre deux polarités qui ne semblent, dans les histoires violentes d'adoption d'enfant à l'étranger, pouvoir se résoudre l'une l'autre dans un lien conflictualisé.

Peut-on alors imaginer que la démarche de l'adoption d'un enfant à l'étranger constitue une forme particulière de *réparation*? Dans la mesure où cette démarche engage l'établissement d'un lien de filiation dans l'investissement privilégié de la différence culturelle, le risque pourrait être repéré du côté d'un mouvement d'écrasement des deux autres ordres de différence que sont la différence humain /

non-humain et la différence des sexes et des générations. Peut-on penser que cet *écrasement* signerait l'enjeu de cette réparation, qui concernerait, dans l'histoire du couple et dans celle des lignées, un point d'achoppement spécifique mis au travail dans la démarche de l'adoption d'un enfant étranger?

Kaës e Coll (1998) propose que cette troisième différence (celle des cultures) vienne *contenir* les deux premières (humain / non-humain, différence des sexes et des générations)... et il souligne que le défaut de la capacité de contenance de cette troisième différence au regard des deux autres laisse émerger des figures qui témoignent de l'échec de leur fonction organisatrice: il s'agit de la figure du monstrueux d'une part, de la figure de l'incestuel d'autre part.

Tel serait alors l'enjeu spécifique de l'adoption d'un enfant à l'étranger, telle serait également la forme spécifique de violence engagée dans ce lien telle que l'on peut la repérer dans une psychopathologie de l'enfant adopté à l'étranger, ou plus précisément une psychopathologie du lien de filiation adoptive étrangère: dans le défaut d'articulation de la différence des cultures au sein du néo-lien de filiation, l'enfant adopté à l'étranger se trouve aux prises avec une violence mobilisée par ces deux figures du monstrueux et de l'incestuel.

La rencontre avec des situations d'*échec* de l'adoption interroge alors sur la place que peut occuper l'enfant adopté à l'étranger dans certaines configurations familiales, en lien avec sa propre histoire, tout à la fois dans l'imaginaire néo-familial et dans l'imaginaire de sa filiation biologique?

À partir de là, la liaison étranger-étrange me semble signifiante pour qualifier une clinique de la filiation adoptive dans le contexte de l'adoption à l'étranger.

La problématique de la réparation (sauver l'enfant, se sauver grâce à l'enfant) va alors se déployer autour de la mise en jeu du lien familial dans une double perspective, en direction de la famille adoptante (réparer les liens dans l'histoire du couple, dans l'histoire de la lignée?) et en direction de l'enfant adopté à l'étranger (réparer quelque chose de l'insu des liens primaires – en référence au *trou* de l'histoire des origines): c'est de cette rencontre que va ou que peut émerger une violence indicible.

L'hypothèse sous-tendant ce travail se développe autour de trois axes principaux ; les deux premiers peuvent être considérés comme des axes théoriques, visant à approfondir la compréhension des enjeux des situations de violence dans l'adoption à l'étranger, le troisième engage davantage la dimension des pratiques éducatives, dans le fil de la démarche de recherche-action dans laquelle cette recherche s'inscrit.

Ainsi:

- d'une part, les mouvements de réparation mobilisés dans l'histoire de la filiation adoptive étrangère exacerbent des enjeux de type narcissique qui ne trouvent pas à se traiter dans une dynamique entre don et contre-don ; la tension vers "un enfant à tout prix" (en insistant sur l'ambiguïté de l'expression!), qui semble bien souvent sous-tendre la démarche de l'adoption d'un enfant à l'étranger semble paradoxalement barrer l'accès à un échange... le surinvestissement de la position du *don* vient alors barrer l'instauration possible d'une place en creux afin que puissent s'élaborer les processus d'affiliation,

- d'autre part, la violence au sein du néo-lien de filiation témoigne du défaut de traitement des différents ordres organisateurs de la différence, et de la collusion entre les enjeux des histoires de lignée du couple adoptant et de l'enfant adopté à l'étranger: l'enfant adopté à l'étranger se trouve en défaut radical de repère quant à l'investissement d'une filiation.

- enfin, on peut penser que la spécificité de la *réponse* éducative aux situations concernant des enfants adoptés à l'étranger constituerait un analyseur de la problématique de la différence mobilisée dans le lien de filiation adoptive étrangère. Ce qui est repéré, de manière relativement partagée au sein des équipes éducatives, d'une difficulté à travailler avec des familles à l'égard desquelles la différence culturelle avec l'équipe éducative est écrasée – au regard de la *clientèle* habituelle des familles dans un service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse en France – témoignerait des mouvements de projection du défaut de traitement des organisateurs de la différence au sein de la néo-filiation adoptive.

Dispositif de recherche

L'adoption d'enfants à l'étranger est, d'une certaine manière, une histoire récente: selon un rapport parlementaire récent (1998), le chiffre de ces adoptions a été multiplié par trois entre 1980 et 1996 (3712 adoptions d'enfants à l'étranger), alors qu'actuellement les deux-tiers des adoptions en France concernent des enfants nés à l'étranger. Si la majorité des enfants adoptés à l'étranger sont des enfants en bas âge (40% avait moins de 6 mois), elle est toutefois marquée par un nombre non négligeable d'adoptions que l'on peut qualifier de "tardives" (30% des enfants adoptés à l'étranger ont plus de 3 ans au moment de l'adoption).

Cette augmentation du nombre d'adoptions à l'étranger est sans doute à mettre en lien avec la diminution du nombre d'enfants adoptables en France. En effet, l'adoption d'enfant à l'étranger était marquée par une dimension résolument humanitaire au début des années 1960: les couples adoptants avaient leurs

propres enfants... Depuis le début des années 1980, avec le développement de l'adoption d'enfant à l'étranger, la configuration a changé: l'adoption à l'étranger croise actuellement la question de la filiation dans la mesure où elle supplée la filiation naturelle, en faisant recours à une radicale altérité manifestée par la différence culturelle.

La présente recherche est née du constat de l'incidence du nombre de situations d'enfants (d'adolescents de fait) issu d'une adoption à l'étranger dans la pratique d'un service éducatif de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ayant à connaître tout à la fois de la protection des mineurs et de la délinquance des mineurs. L'augmentation du nombre de jeunes rencontrés dans cette configuration correspondent à l'explosion d'adoptions à l'étranger dans les années 1980. Une première approche montre qu'ils semblent également marqués par une adoption tardive...

L'interpellation du Centre National de Formation et d'Études de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (Ministère de la Justice, France) sur un projet élaboré conjointement avec le Centre de Recherche en Psychologie et Psychopathologie Cliniques (Université Lumière-Lyon 2, France), sous la responsabilité scientifique du Pr Paul Fustier, se traduit par un financement de cette recherche-action.

L'objectif de cette recherche tient à la fois dans une approche clinique de cette population spécifique d'enfants adoptés à l'étranger, en dehors de toute visée épidémiologique, et dans le repérage d'une spécificité des pratiques éducatives et/ou des difficultés particulières dans leur exercice.

Le pari d'une recherche-action consiste dans la mise en mouvement d'une équipe de recherche impliquant des professionnels de terrain qui se trouve tout à la fois garante de la qualité de recueil des données et de leur élaboration conjointe avec l'équipe de chercheurs. Cette équipe de recherche comporte, outre l'enseignant-chercheur directeur de l'équipe de recherche et la psychologue vacataire embauchée pour ce travail, deux éducateurs et un directeur de service de milieu ouvert de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Étapes de la recherche

1 – Constitution d'un corpus de situations sur lequel portera la recherche à proprement parler

La rencontre avec les différentes équipes pressenties s'est faite conjointement par un psychologue et un éducateur, afin de présenter la recherche, ses enjeux, et procéder à un repérage des situations actuelles ou passées entrant dans le cadre de la recherche: la dimension de la mémoire, avec ce qu'elle contient d'une charge affective, est ici mobilisée et elle

conditionne certainement le choix des situations sur lesquelles portera la recherche – et le choix des éducateurs qui acceptent de collaborer à ce projet et qui constituent, avec l'équipe de recherche, ce que je nomme l'équipe de recherche élargie.

2 – Interrogation de la pratique éducative auprès de jeunes adoptés à l'étranger

Une rencontre individuelle avec chacun des éducateurs ayant proposé une situation permet, à partir d'une grille établie, tout à la fois de repérer un certain nombre de caractéristiques psycho-sociales sur la situation, et d'élaborer l'histoire de l'adoption et la manière dont s'inscrit la mesure éducative dans cette histoire

3 – Approche clinique des jeunes et de leur famille

Dans le cas de situations ressortissant de mesures éducatives en cours, une rencontre avec les adoptants d'une part et avec l'enfant d'autre part permettra d'affiner, sur un plan clinique, l'élaboration de l'histoire singulière de ce néo-lien de filiation (entretien et génogramme pour les parents, entretien et épreuves projectives pour les enfants).

Premières données

Un corpus d'une cinquantaine de situations a pu être établi, suite à la sollicitation et/ou à la rencontre avec une vingtaine d'établissements d'internat ou de services de milieu ouvert (Protection Judiciaire de la Jeunesse et secteur associatif habilité).

Les situations entrant dans ce corpus présentent quelques particularités:

- place prépondérante des situations d'adolescents (en lien avec le développement des adoptions à l'étranger dans les années 1980 en France),
- prévalence d'adoptions en provenance d'Amérique du Sud (en écart avec ce que l'on connaît de la répartition des adoptions d'enfants étrangers par pays – on ne retrouve pas, par exemple, la place prépondérante de l'Asie du Sud-est...),
- une appartenance socio-professionnelle des parents adoptants à des classes moyennes ou supérieures (enseignants, cadres supérieurs, responsables d'entreprise...),
- fratries biologiques ou non d'enfants adoptés à l'étranger,
- environ un tiers des situations concerne des mesures éducatives actuelles et permettront d'envisager une rencontre avec la famille et l'enfant.

Léo, ou la violence de la filiation – violence de l'affiliation?

La situation clinique présentée ici n'appartient pas à proprement parler au matériel clinique de la recherche. Elle fait toutefois partie du corpus, mais

n'a pas encore été traitée en tant que telle: elle représente, d'une certaine manière, un des moteurs de la mise en oeuvre de ce travail de recherche. Lorsque la pratique clinique se sent comme débordée, la démarche de recherche, qu'elle soit formalisée ou non, constitue une voie d'élaboration possible pour le clinicien.

Léo K. est reçu au service de milieu ouvert de la Protection Judiciaire de la Jeunesse dans le cadre d'une mesure d'I.O.E (Investigation et Orientation Educative¹) qui fait suite à une intervention éducative urgente sur mandat du Procureur de la République sur une sollicitation de ses parents adoptifs. L'objectif de cette mesure d'investigation est de mettre à jour une problématique de liens familiaux qui est présenté d'emblée par le magistrat comme marquée par la violence (les attendus de l'ordonnance sont explicites: "L. échappe à toute autorité et multiplie les passages à l'acte, violence à l'égard des parents, délits, fugues..."). Je ne proposerai ici que quelques traits de cette situation, dans les premières émergences au sein d'une pratique clinique institutionnelle.

Léo est âgé de 15 ans et demi, né dans un pays d'Amérique du Sud, il a été adopté à l'âge de 7 ans et demi. Cette adoption est la seconde adoption étrangère du couple adoptant, M. et Mme K., puisqu'un premier enfant, plus jeune de 4 ans, originaire d'un pays de l'est de l'Europe, a été adoptée quelques années auparavant, sans qu'elle puisse toutefois rejoindre le domicile de ses parents adoptifs.

Notons encore que le projet d'adoption de Léo concernait, à l'origine, son jeune frère. Puis, une photo présentant deux enfants ayant été adressée à M. et Mme K., ils prennent la décision d'adopter les deux enfants. Au moment des démarches de M. et Mme K. dans le pays d'origine, le plus jeune frère a déjà fait l'objet d'une adoption. M. et Mme K. se décident à adopter Léo.

Ainsi, Léo va-t-il se trouver à la fois l'aîné de la fratrie mais légalement adopté en second, et se trouve, de fait, le premier à investir, dans la réalité, le domicile familial, sa petite soeur ne rejoignant la famille que quelques mois plus tard. Cette place particulière marquera toutefois une position marginale quant à son investissement au sein du groupe familial...

Les premiers temps de l'adoption sont décrits sans difficulté particulière: Léo apprend le français en quelques semaines (qu'a-t-il compris de son départ de son pays d'origine?), il manifeste toutefois assez rapidement des troubles du comportement (agressivité, intolérance à la frustration).

Le premier entretien familial (éducatrice et psychologue) laisse émerger d'emblée une importante violence. À la violence spectaculaire de Léo, décrite par ses parents en sa présence (vols à l'intérieur du

cercle familial et/ou amical, menaces à l'égard de sa mère et de sa soeur, l'image de couteaux *volant* dans la cuisine au-dessus de la tête de la mère est présentée comme appartenant au quotidien...) vient en écho une violence tout aussi spectaculaire dans les propos tenus par M. et Mme K. à propos de Léo: son histoire dans la famille est émaillée de placements scolaires qui évoquent quelque chose de l'abandon, la stigmatisation de son origine sud-américaine investie sur un versant péjoratif pour rendre compte de ses incapacités à s'engager durablement dans un projet, la mise en avant d'une disposition parentale orientée vers le don total (M. K. dit *s'être fait lui-même...*) laissant peu de place à Léo pour une conflictualisation du lien de filiation adoptive.

La demande de M. et Mme K. est de l'ordre de la réponse immédiate: nécessité d'envisager sur le champ une séparation, doublée d'un soin intensif assuré par des psychologues et des psychiatres... Léo, quant à lui, est effondré, il manifeste un attachement ambiguë à ses parents adoptifs qu'il est bien sûr nécessaire d'entendre dans le contexte de la problématique adolescente, et je lui propose un temps d'entretien individuel.

Lors de cet entretien, Léo laisse éclater sa souffrance, au travers d'un vécu de rejet massif de la part de ses parents adoptifs: il ne peut en aucun cas se vivre bon dans leur regard. La violence parentale est présentée comme essentiellement portée par la mère adoptive: "elle me traite de fils de pute" dit Léo en pleurant. La participation du père est néanmoins également évoquée, autour de situations d'exclusion du groupe familial: Léo passe des journées, voire des week-ends exclu du domicile familial ("à la rue, comme un chien") lorsque M. et Mme K., accompagnés de leur fille adoptive qui se montre suffisamment aimable, se rendent dans la famille ou chez des amis...

Dans les jours qui suivent ce premier entretien, et l'intervention de l'éducatrice au domicile familial évoquant l'hypothèse d'un placement judiciaire au titre de la protection à l'égard de la violence familiale, Léo est hospitalisé, lors d'un week-end, en urgence dans un service psychiatrique, sur demande de ses parents, après un épisode violent: menaces, insultes...

Logiquement, cette hospitalisation dont l'indication médicale ne résiste pas une fois le week-end passé (Léo est présenté par l'équipe soignante comme ayant assuré une fonction de *co-thérapeute* auprès des adolescents beaucoup plus perturbés que lui!) débouche sur un placement judiciaire dans un foyer d'accueil d'urgence. Sans entrer dans le détail de la poursuite de la mesure éducative, signalons qu'au sein de ce lieu de placement, dans une situation où un adulte a fait l'objet d'une grave agression de la part d'autres jeunes, Léo a investi une position de type héroïque (position de sauveur) en prévenant les

secours nécessaires: la possibilité pour Léo d'investir une position de réparation permet de mettre au travail son propre lien à la violence.

Lors d'un entretien ultérieur, où les parents sont reçus seuls, ces derniers peuvent exprimer à la fois:

- leur difficulté à adopter psychiquement cet enfant, si éloigné de leur idéal filial,

- et, particulièrement pour Mme K., les réticences à entrer en relation (en contact) avec Léo depuis un épisode où, alors qu'il avait 8 ans environ, il s'est serré contre elle pour un câlin et qu'elle a senti le sexe de Léo en érection...

Quelle lecture proposer de cette situation clinique en écho à nos hypothèses de recherche? À quel mode de traitement de la question de la différence sommes-nous confrontés? Comment se donnent à voir les mouvements de réparation au sein d'un lien familial marqué par la violence?

C'est bien, ainsi que le souligne Kaës e Coll (1998), dans une figure de l'exil que la place de Léo est signifiée: identifié au "gaucho" sud-américain fumant son cigare sous son sombrero, mobilisé dans son étrangeté au regard du milieu familial *bourgeois* de ses parents adoptifs, Léo se trouve comme assigné à cette place de la différence des cultures. Peut-on ici évoquer le palliatif que représenterait cette assignation au regard du nécessaire travail de différenciation, fondateur de la triangulation, au sein du groupe familial?

En contrepoint de cette première proposition, il convient de mettre à jour, à partir de la clinique, l'émergence des figures du monstrueux et de l'incestuel au sein de la famille. Quelques indices peuvent être mentionnés, dans chacun de ces registres:

- le monstrueux, comme figure narcissique insaisissable, porteuse de la partie la plus archaïque des investissements, prend forme, dans l'adresse à Léo, au travers de la référence à un statut animal – *être traité comme un chien*. Cette référence, dans le registre du non-humain, à entendre, au propre comme au figuré (dans le factuel ou dans l'investissement), dit bien le registre de la blessure infligée à Léo ainsi que celui de la souffrance de M. et Mme K. La dimension de la radicalité de l'altérité, portée sur la dimension raciale apparaît en filigrane...

- l'incestuel, manifesté dans une absence de distanciation quant aux différences de sexe et de génération, s'articule dans deux configurations qui, chacune, place Mme K. en première ligne,

- . la confusion dans laquelle nous convoque l'insulte proférée à son fils ("fils de pute") sur le thème "qui est la pute", de la mère biologique... et/ou de la mère de substitution (à la fois référence au sexuel et à son commerce, comme M. et Mme K. ont pu faire commerce de leur parentalité...),

. l'insupportable excitation manifestée par Léo, brisant le contexte de déssexualisation projeté sur Léo par sa mère (et par son père?) et ouvrant un espace à ce que Winnicott (1955) appelle l'affaiblissement du tabou sexuel, propre à la situation de l'adoption.

Pour Conclure

Cette première note clinique dans le champ de nos hypothèses de recherche, permet de baliser le champ théorico-clinique d'inscription de la problématique du néo-lien de filiation adoptive étrangère. Les enjeux narcissiques y sont manifestes, dans la mesure de la faillite des assises narcissiques-identitaires dont témoignent les organisateurs du groupe familial. Les perspectives de la recherche devraient permettre d'affiner ces questions, particulièrement autour de la notion de réparation: le dispositif de recherche, dans la complexité de ses ramifications, et dans l'espace de parole qu'il ouvre (je pense au travail à partir du génogramme avec les parents), devrait autoriser une compréhension de ces enjeux de réparation, dans leur incidentes générationnelles.

References

- Kaës, R. & Coll (1998). *Différence culturelle et souffrance de l'identité*. Paris, Dunod.
- Rude-Antoire, E. (1999). *Adopter un enfant à l'étranger*. Paris, O. Jacob.
- Winnicott, D. W. (1955), "Les adolescents adoptés", Em *L'enfant, la psyché et le corps*. Paris: Payot.

Recebido: 14/04/2002
Revisado: 09/06/2002
Aceito: 25/06/2002

Nota:

¹ Il s'agit d'une mesure d'observation et d'investigation de la situation d'un mineur, prononcée par le juge des enfants, dans le contexte de son environnement familial. Cette mesure, limitée dans le temps (en général 6 mois maximum) mobilise les différents professionnels du service de milieu ouvert, éducateur, assistant de service social, psychologue (et psychiatre le cas échéant).

Sobre o autor

Pascal Roman: Psicólogo Clínico do Centre de Recherches en Psychologie et Psychopathologie Cliniques (C.R.P.P.C) e Professor da Institut de Psychologie – Université Lumière – Lyon 2.

Centre de Recherches en Psychologie et Psychopathologie Cliniques (C.R.P.P.C) – Institut de Psychologie – Université Lumière – Lyon 2. 5, av. P. Mendès-France, F. 69676 – BRON Cedex. Téléphone: (33) 4 78 77 31 62 – Télécopie: (33) 4 78 77 24 90. E.mail: pascal.roman@univ-lyon2.fr